



RAPPORT INSPECTION CONTRACTUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES EICT0010

BATIMENT SENAC

CHU PURPAN

N° de rapport : 134764361-001-1
Date : 4 juin 2025

Lieu d'intervention :

**CHU PURPAN
BATIMENT SENAC
31059 - TOULOUSE**

Destinataire rapport :
Mr SAURIAC Nicolas

Date d'intervention :
du 22 MAI 2025 au 22 MAI 2025

Intervenant :
SARTORI PHILIPPE
philippe.sartori@apave.com
Validé par : SARTORI Philippe



SYNTHESE DE LA MISSION

DETAIL DU RESULTAT	Avis	n°
Changement schéma liaison à la terre du transformateur 400kVA- 13500V/230V Passage d'un régime de neutre ITSN à TN 1 – Relier le neutre à la terre par l'intermédiaire d'une câblette isolée en cuivre de 120 mm² 2 – Remettre en fonctionnement le verrouillage par clé entre le disjoncteur général BT et le sectionneur de la cellule HTA « protection transformateur » 3 – Pour assurer la protection des installations électriques soit il faut ajouter un conducteur de protection sur chaque départ issu du TGBT en validant les sections par des notes de calculs ; soit il faut ajouter un dispositif différentiel réglé à 1A par exemple sur chaque disjoncteur issu du TGBT		

1 REFERENTIEL - METHODES

Notre prestation porte sur :

- Les référentiels suivant :
- NFC 13 200
- NFC 15 100
- Règlement de sécurité ERP

2 LIMITE D'INTERVENTION

Poste de transformation 13500V/230V sans neutre distribué , TGBT et armoires de distribution situés à chaque niveau du bâtiment SENAC

3 ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

CENTRE HOSPITALIER

4 ACCOMPAGNEMENT

Lors de la vérification, nous étions accompagnés par les services techniques du CHU

Le compte rendu de vérification de nos principales constatations a été effectué à Mr SAURIAC Nicolas

5 EXPEDITION DU RAPPORT

Ce rapport a été adressé comme suit à (aux) l'adresse(s) courriels suivante(s) sous format PDF:

Sauriac.n@chu-toulouse.fr



Rapport - Erreur ! Source du renvoi introuvable.

N°de rapport : **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** du **04/06/2025**

	Choisir un élément	
--	--------------------	--

SOMMAIRE

1	REFERENTIEL - METHODES	3
2	LIMITE D'INTERVENTION	3
3	ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT	3
4	ACCOMPAGNEMENT	3
5	EXPEDITION DU RAPPORT	4